

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CCCI accueille favorablement l'engagement du ministre Paradis à protéger et à promouvoir un environnement propice pour la société civile

Mexico, 18 avril 2014. Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) a accueilli favorablement aujourd'hui une [déclaration](#) du ministre canadien du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, suite à la participation du Canada à la première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement à Mexico.

« Nous sommes encouragés par cette déclaration qui, d'une part, souligne l'importance de la société civile pour réduire la pauvreté et assurer un développement durable et, d'autre part, représente un engagement à protéger et promouvoir une série de droits qui sont essentiels pour que la société civile puisse remplir ses divers rôles » note Julia Sánchez, présidente-directrice générale du CCCI.

« L'engagement renouvelé du Canada quant à cet aspect crucial du programme de l'efficacité du développement est vraiment le bienvenu ».

La déclaration reconnaît spécifiquement que la société civile joue un rôle important dans l'atteinte des résultats de développement et dans l'appui aux populations pour qu'elles demandent à leurs gouvernements de leur rendre des comptes et de participer aux décisions sur des enjeux qui les concernent. La déclaration souligne également une tendance inquiétante des gouvernements visant à introduire des mesures législatives qui nuisent à la capacité de fonctionnement des organisations de la société civile (OSC), notamment l'ingérence induite, les frais d'enregistrement trop élevés et la restriction de l'accès au financement étranger.

Dans sa déclaration le ministre Paradis note aussi l'importance d'appuyer la société civile afin de renforcer sa propre efficacité en matière de développement et reconnaît l'importance des processus multipartites comme principe fondamental de la coopération au développement. Il fait référence également à l'importance centrale du droit à la liberté d'association, au rassemblement pacifique et la liberté d'expression.

« La reconnaissance de ces ensembles de droits, qui sont tellement essentiels pour favoriser le développement d'un environnement propice pour la société civile, et du rôle central des processus multipartites, représentent un pas dans la bonne direction » a déclaré Brian Tomlinson, directeur général d'AidWatch Canada et co-président du Groupe de travail multipartite sur l'efficacité du développement des OSC et l'environnement propice.

Le ministre Paradis a présenté des éléments de cette déclaration lors d'une des séances d'ouverture de la réunion de haut niveau, où le Groupe de travail relevait des signes évidents de la réduction de l'espace pour la société civile à travers le monde. Le ministre Paradis a fait un lien important entre le rôle qu'a joué le Canada dans la protection des défenseurs des droits de la personne en danger, à travers le Groupe de travail de la Communauté des démocraties, présidé par le Canada, et le cadre plus

large de l'environnement propice pour les groupes de la société civile dont il est question à la réunion de haut niveau de Mexico.

Aussi, la déclaration du ministre souligne clairement l'intention du gouvernement canadien de fournir un financement prévisible, équitable et transparent pour les OSC à travers différentes modalités et de promouvoir des opportunités de dialogues multipartites avec les OSC.

« Nous félicitons le ministre Paradis et son équipe au MAECD pour cette déclaration claire et ces engagements forts envers la société civile et envers les processus multipartites, » a ajouté madame Sánchez « et nous sommes prêts à travailler au développement d'une stratégie sur la société civile, qui incarnera ces principes et devrait se traduire par une amélioration marquée des modalités de la collaboration entre les OSC et le MAECD, ainsi que par des résultats de développement conjoints renforcés ».

-30-

Notes:

1. Conseil canadien pour la coopération internationale:

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) est une coalition nationale qui regroupe les principales organisations de la société civile canadienne œuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable.

2. Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement au Mexique :

Le Partenariat mondial construit sur une série d'activités internationales visant à améliorer la coopération pour le développement, dont le consensus de Monterrey en 2002, la déclaration de Rome sur l'harmonisation en 2003, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 et l'Agenda d'Accra pour l'action en 2008.

Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, où le Partenariat mondial a été créé, a marqué un tournant en regroupant cette vaste gamme d'efforts historiques visant à améliorer la coopération pour le développement. Cela s'est fait en réunissant dans un seul lieu différents partenaires, pas uniquement les gouvernements mais également le milieu des affaires, la société civile, les parlementaires, les organisations internationales et les fondations, à titres de partenaires du développement.

Les 14 et 15 avril derniers, dans la ville de Mexico, plus de 1500 leaders du développement (chefs d'État et gouvernement, ministres, parlementaires et leaders d'organisations internationales, du secteur des affaires, de la société civile et des fondations) se sont joints à Enrique Peña Nieto, président du Mexique, au secrétaire général des Nations-Unies Ban Ki-Moon et au secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría afin de:

- revoir le progrès accompli au niveau mondial pour rendre la coopération pour le développement plus efficace;
- s'entendre sur des actions pour accélérer le progrès; et,
- ancrer la coopération pour le développement efficace dans l'agenda mondial pour le développement post-2015.

Le ministre Paradis était à la tête de la délégation du gouvernement canadien à la Réunion de haut niveau, et il a été l'hôte de plusieurs rencontres et tables-rondes en marge de la réunion, dont une table-ronde avec les OSC sur « L'agenda de développement post-2015 et la collaboration multipartite », ainsi qu'une autre portant sur « La collaboration avec le secteur privé pour promouvoir l'innovation pour le développement », à laquelle le CCCI a participé pour présenter la perspective des OSC.

La délégation canadienne des OSC au Mexique comprenait des représentants d'Oxfam Canada, d'AidWatch Canada, du Conseil albertain pour la coopération mondiale, de l'Institut Nord-Sud et du CCCI.

Le CCCI est le représentant nord-américain au comité de coordination du Partenariat mondial des OSC pour l'efficacité du développement, la plateforme des OSC qui regroupe et représente la société civile au sein du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Le MAECD a annoncé un appui financier au forum des OSC, pendant la Réunion de haut niveau. Plus de 160 représentants de la société civile de partout dans le monde ont participé au forum des OSC à Mexico le 14 avril ainsi qu'à la Réunion de haut niveau qui a suivi, dont le CCCI et les autres membres de la délégation canadienne des OSC.

3. Le Groupe de travail pour habiliter et protéger la société civile de la Communauté des démocraties:

Le Groupe de travail pour habiliter et protéger la société civile fait partie de la Communauté des démocraties (CD), une coalition internationale intergouvernementale de pays démocratiques. Ce groupe de travail multipartite a été lancé en décembre 2009 pour parer une tendance globale de répression de la société civile par des mesures et normes légales restrictives. A travers la recherche et les consultations, le Groupe de travail a développé plusieurs recommandations afin de contribuer au Plan de travail mondial pour la démocratie. Le Canada préside ce groupe de travail.

4. Le Groupe de travail sur l'efficacité du développement des OSC et l'établissement d'un environnement favorable :

Créé en 2009, ce groupe de travail multipartite vise à faire avancer des normes et la mise en œuvre d'engagements internationaux en lien avec la société civile et le développement. Spécifiquement, l'objectif du Groupe de travail est de promouvoir et de faciliter la mise en œuvre de pratiques de développement qui sont cohérentes avec les engagements pris par la

société civile lors des Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et du développement à [Accra](#) en 2008 et à [Busan](#) en 2011.

Le Groupe de travail est un comité volontaire composé d'officiels de pays donnant de l'aide au développement, de pays partenaires et d'OSC. Il est présentement co-administré par des représentants du bureau du président du Mali, du ministère des affaires étrangères des Pays-Bas et du Partenariat des CSO pour l'efficacité du développement. Brian Tomlinson, anciennement du CCCI et maintenant avec AidWatch Canada, est le vice-président pour le Partenariat du groupe de travail.